

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 27 AOUT 2014**

**Membres présents :** Mrs SAVOYE - DAUTUN -LAMURE - BULIAT- Mmes CHAVY - LORON - MAISONNEUVE - SAAD CONDEMINE -DEFNET – PRALUS Mrs RINGUET - TOURNISSOUX -PERRET - MARCEL - RECOUDES - PASCAL

**Membres excusés :** Mmes GUILLON – GUILLET - PERRET

**Secrétaire de séance :** Madame SAAD CONDEMINE Sandy

Après lecture le compte rendu de la séance du 16 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité

#### **Ordre du jour :**

- 1) Demandes de subvention
- 2) Travaux divers
- 3) Projet de casernement Villié Morgon / Chiroubles
- 4) Compétence salle des sports
- 5) Déchetterie
- 6) Personnel communal
- 7) Questions diverses

\*\*\*\*\*

#### **1°) Demandes de Subvention**

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par l'association sportive du collège de Villé Morgon. Le Conseil Municipal n'accorde pas de subvention.

#### **2°) Travaux divers**

2.1 Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du devis concernant le remplacement des pneus du tracteur et du tractopelle. Le devis s'élève à la somme de 1 944.70€ HT. Le Conseil Municipal accepte le devis

2.2 Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal de deux devis concernant l'acquisition de barrière de sécurité.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise FRANCE COLLECTIVITE pour un montant de 1 137.00 € HT.

2.3 Monsieur LAMURE fait un compte rendu de la dernière réunion du PLU au Conseil Municipal. L'enquête publique devrait avoir lieu courant décembre 2014.

#### **3°) Projet de casernement Villié Morgon/ Chiroubles**

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que la commune de Chiroubles confirme sa participation financière au projet de construction d'une caserne de sapeurs pompiers sur la commune de Villé Morgon.

#### **4°) Compétence Salle des Sports**

Monsieur DAUTUN donne lecture d'un courrier adressé par la CCSB concernant l'évolution des compétences de la Communauté de Communes. Le projet d'évolution est le suivant :

- Compétences optionnelles : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire, dont l'établissement suivant, situé sur notre commune : Salle de Sports Philibert BULLIAT (utilisée par le collègue J-C RUET)

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

**ACCEPTE** l'intégration dans les futures compétences communautaires de la compétence suivante : construction, aménagement, entretien et gestion de l'équipement Salle des sports Philibert BULLIAT, à Villé Morgon (utilisée par le collègue J-C RUET)

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de gestion pour une participation partielle des services municipaux à la gestion courante de l'établissement concerné, moyennant défraiement.

#### **5°) Déchetterie**

Monsieur DAUTUN donne lecture d'un courrier adressé par la CCSB qui souhaite acquérir la parcelle AO 546 d'une superficie de 1 313m<sup>2</sup>, attenante à la déchetterie. La CCSB souhaiterait acquérir cette parcelle à l'euro symbolique et prendrait en charge les frais annexes (bornage, rédaction de l'acte ...)

Le Conseil Municipal unanime,

**ACCEPTE** de vendre la parcelle AO 546 d'une superficie de 1 313m<sup>2</sup> à l'euro symbolique à la CCSB

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tous les documents nécessaires

#### **6°) Personnel Communal**

Monsieur BULLIAT informe le Conseil Municipal que MR SABLY Bernard est en accident du travail et qu'il devrait reprendre son poste le 16 septembre 2014 en mi-temps thérapeutique.

#### **7°) Questions diverses**

7.1 Madame LORON informe le Conseil Municipal que la tyrolienne a été enlevée car le système était défaillant.

7.2 Monsieur RECOUDES fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté avec le sou des écoles.

7.3 Monsieur SAVOYE donne lecture d'un courrier adressé par les habitants du clos des ruelles.

7.4 Madame LORON informe le Conseil Municipal que la MFR de Villé Morgon souhaite décorer le centre du village comme l'année précédente à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

7.5 Madame LORON propose que le sapin de Noël qui était dans la cour d'honneur du château soit déplacé dans le centre du village. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

7.6 Madame LORON informe le Conseil Municipal que le prochain passage de la commission villes et villages fleuries aura lieu le mardi 9 septembre 2014 de 8h45 à 9h30.

7.7 Prochaines dates de réunion du Conseil Municipal :

- Mercredi 8 octobre 2014 à 20h15
- Mercredi 12 novembre 2014 à 20h15
- Mercredi 10 décembre 2014 à 20h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10.